

## Termes de référence

Octroi d'une subvention au profit d'une organisation spécialisée dans la mobilisation des jeunes pour un renforcement de capacités sur la production de contenu digital en lien avec la prévention des violences basées sur le genre

<b>Structure/organisation</b>	Fonds des Nations Unies Pour la Population Avec l'appui financier de l'Union Européenne
<b>Sujet de la subvention</b>	Renforcement des capacités d'une organisation spécialisée dans la mobilisation des jeunes sur la production de contenu digital en lien avec la prévention des violences basées sur le genre facilitées par la technologie
<b>Durée de la subvention</b>	Mai 2024 – Novembre 2024
<b>Budget</b>	7 000 USD
<b>Contexte</b>	<p>Selon l'OMS, une femme sur trois dans le monde a été victime de violence physique et/ou sexuelle de la part d'un partenaire masculin et sept pour cent des femmes âgées de plus de 15 ans ont subi une violence sexuelle de la part d'un non-partenaire<sup>1</sup>.</p> <p>En Tunisie, l'enquête nationale sur la prévalence des violences faites aux femmes menée par l'ONFP en 2010 a montré que près de 48% des Tunisiennes âgées entre 18 et 64 ans ont été victimes d'au moins une forme de violence basée sur le genre au cours de leur vie, la violence est prédominante dans la famille, ensuite en couple puis dans l'espace public<sup>2</sup>.</p> <p>En effet, l'enquête du CREDIF sur la violence dans l'espace public de 2016, a révélé que 53,5% des femmes interrogées disent avoir subi une forme de violence dans l'espace public<sup>3</sup>.</p> <p>Pareillement, l'espace digitale n'est pas épargné de ces violences. Bien au contraire, l'anonymat qu'offre les réseaux sociaux encourage à la violence. L'étude réalisée par l'UNFPA et le laboratoire de recherche « Santé de la mère et de l'enfant » de l'hôpital Mongi Slim sur la prévalence de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie (VBG-FT), ses types et son impact sur la santé mentale des victimes<sup>4</sup> a révélé que 60% des femmes tunisiennes âgées de 18 ans et plus ont été victimes d'au moins une des 14 formes de VBG-FT tels que définis par l'UNFA dans son rapport « Violence basée sur le genre facilitée par la technologie : Rendre tous les espaces sûrs »<sup>5</sup>. Selon cette même étude, les types de VBG-FT les plus prévalents sont le harcèlement sexuel en ligne (31% des cas), suivi du harcèlement en ligne (24% des cas) et de la poursuite et la surveillance</p>

<sup>1</sup> <https://www.who.int/publications/i/item/9789241564625>

<sup>2</sup> <http://www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/01/Enquête-Nationale-Violence-envers-les-femmes-Tunisie-2010.pdf>

<sup>3</sup> [http://www.credif.org.tn/PORT/doc/SYRACUSE/57891/la-violence-fondée-sur-le-genre-dans-l-espace-public-en-tunisie-centre-de-recherches-d-etudes-de-doc?\\_lg=fr-FR](http://www.credif.org.tn/PORT/doc/SYRACUSE/57891/la-violence-fondée-sur-le-genre-dans-l-espace-public-en-tunisie-centre-de-recherches-d-etudes-de-doc?_lg=fr-FR)

<sup>4</sup> [https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/rapport\\_les\\_violences\\_fondees\\_sur\\_le\\_genre\\_-\\_unfpa.pdf](https://tunisia.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/rapport_les_violences_fondees_sur_le_genre_-_unfpa.pdf)

<sup>5</sup> <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPA-TFGBV-FR.pdf>

	<p>cyberobsessionnelles (24% des cas). Cette étude a aussi révélé que la VBGFT entraîne une diminution considérable du bien-être mental des victimes d'où l'importance de veiller à prévenir tous ses types.</p> <p>A cet effet, l'UNFPA Tunisie, avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne, poursuit ses efforts pour l'élimination de la violence basée sur le genre à travers le programme « Pour une réponse intégrée aux violences fondées sur le genre ». Ce programme s'insère dans la cadre de l'appui complémentaire du Programme d'inclusion sociale de l'UE à l'Etat Tunisien, et dans la continuité du programme Moussawat, Programme de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes en Tunisie (2015-2021), et vise à contribuer à mettre les femmes et les filles à l'abri de toute forme de violence fondée sur le genre dans les sphères publiques, privées, y compris la VBG-FT, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La production de connaissances et la disponibilité de données probantes sur les VFG,</li> <li>- Le renforcement de l'adhésion de la population tunisienne et des acteurs publics aux normes d'égalité de genre et à la non-violence</li> <li>- Un meilleur accès aux services multisectoriels, essentiels et de qualité, aux femmes et aux filles, dans toutes leurs diversités, survivantes de VFG qui leur permettent de sortir de la violence.</li> </ul> <p>C'est dans ce contexte que l'UNFPA prévoit d'octroyer une subvention ayant pour objectif de renforcer les compétences d'une organisation de la société civile sur la production de contenu digital visant à prévenir les violences basées sur le genre facilitées par la technologie.</p>
<b>Objectif général</b>	Renforcer les capacités des membres d'une organisation spécialisée dans la mobilisation des jeunes sur la production de contenu digital en lien avec la prévention des violences basées sur le genre
<b>Critères d'éligibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisme demandeur doit être une organisation communautaire à but non lucratif ou une organisation de la société civile</li> <li>• Les fonds demandés doivent être utilisés uniquement pour le renforcement des capacités internes de l'organisation ;</li> <li>• L'organisme demandeur n'est actuellement pas un partenaire d'exécution (IP) de l'UNFPA ;</li> <li>• L'organisme demandeur a la capacité potentielle de faire avancer le mandat de l'UNFPA et de devenir un futur partenaire de mise en œuvre de l'UNFPA ;</li> <li>• L'organisme demandeur ne figure pas sur la liste consolidée des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies ;</li> </ul>
<b>Soumission de candidature</b>	<p>Le dossier de candidature doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une présentation de l'organisation</li> <li>• Un résumé des capacités à renforcer</li> <li>• Un descriptif des activités de renforcement de capacités proposées avec budget</li> </ul>



	<p>Date limite d'envoi des candidatures : 14 Avril 2024</p> <p>Veillez transmettre votre demande à l'adresse suivante : <a href="mailto:tunisia.office@unfpa.org">tunisia.office@unfpa.org</a> et en cc <a href="mailto:benjemaa@unfpa.org">benjemaa@unfpa.org</a> avec pour objet « Candidature – Appel à subvention ».</p>
<p>Date : 27 Mars 2024</p>	<p>Approuvé par : Rym Fayala – Cheffe de bureau de l'UNFPA</p> <p>DocuSigned by: <i>Rym Fayala</i> 35B90DD3E563492...</p>